

Dispositif plus de maîtres que de classes : fiche projet

Ecoles : élémentaire Mistral, maternelles Langevin et Dolto

I. Eléments de diagnostic en lien avec le contexte de l'école

-Fluidité des parcours

Taux d'élèves en retard à l'entrée :

du CP : 2,94%

du CE2 : 24%

du CM2 : 0%

-Résultats scolaires :

Résultats aux évaluations GS (% de réussite) :

	2011-2012
Taux de réussite aux évaluations GS	76

Depuis plusieurs années, la présence d'un enseignant supplémentaire permet la mise en place de groupes de langage 2 jours par semaine.

Résultats aux évaluations CP (% de réussite) :

	2011-2012
Maîtrise du langage (score moyen)	68

Depuis plusieurs années, la présence d'un enseignant supplémentaire permet la mise en place des CP allégés tous les matins.

Résultats aux évaluations nationales CE1 (% de réussite) :

	2011-2012	
	RRS Vallauris	Circo. Valbonne
Français pourcentage de réussite (+ de 31 bonnes réponses / 60)	50	63,1
Mathématiques pourcentage de réussite (+ de 21 bonnes réponses / 40)	57	63,2

Résultats aux évaluations nationales CM2 (% de réussite) :

	2011-2012	
	RRS Vallauris	Circo. Valbonne
Taux de réussite français	42	60,7
Taux de réussite math	50	63,1

II. Axes du projet d'école

Parcours individualisés des élèves

- Optimiser les différents dispositifs d'aide : CP allégé, assistants d'éducation, RASED, accompagnement éducatif
- Bilans réguliers des actions de soutiens, calendrier mettant en place des périodes d'actions ciblées.
- optimiser les profils des classes.

Acquisition du socle commun

- compétence 1 : poursuivre la maîtrise de l'expression orale, accentuer l'acquisition du vocabulaire, développer la lecture compréhension.
- compétence 3 : développer la démarche d'investigation et le raisonnement à travers les jeux mathématiques et les expériences.
- compétence 4 : susciter des émotions, développer la réflexion, enrichir ses connaissances à partir des ressources du patrimoine local de la ville de Vallauris.
- compétence 6 : développer l'entraide, le respect de l'autre et de l'environnement, améliorer le cadre de vie et les relations parents-enseignants.

III. Organisation pédagogique et pratiques existantes spécifiques aux écoles

- 1 école maternelle de 10 classes

Cette école a fonctionné plusieurs années et jusqu'à l'année scolaire 2011-2012, avec un demi-poste supplémentaire intervenant essentiellement en groupes de langage.

- 1 école maternelle de 3 classes
- 1 école élémentaire de 8 classes + 1 CLIS + 1 REGAD + $\frac{1}{2}$ ASZ

Les enseignants de CP fonctionnent avec un poste supplémentaire permettant un travail en CP allégé tous les matins.

IV. Axes prioritaires définis par l'équipe pédagogique dans le cadre de ce nouveau dispositif

Intégré aux moyens disponibles (REGAD, APC, AE) pour répondre à la diversité des élèves, ce poste permet la mise en place de situations pédagogiques diverses et adaptées tout en veillant à la cohérence des différentes aides apportées.

Le maître supplémentaire a pour mission d'appuyer ses collègues dans la mise en œuvre des dispositifs de réussite éducative de l'école. À partir d'actions contractualisées avec les professeurs concernés, cet enseignant est appelé à :

- Aider à la mise en œuvre de la différenciation pédagogique au sein d'une même classe avec possibilité de co-intervention.
- Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de leurs besoins.
- Participer aux dispositifs (classes, cycles, école) visant le traitement de la difficulté scolaire : atelier de phonologie, MACLE.

- Contribuer à la liaison GS/CP et en faciliter la mise en œuvre.
- Contribuer à la passation et au traitement des évaluations de circonscription.

V. Modalités d'organisation prévisionnelle retenues

L'enseignant sera présent :

- Tous les matins à l'école élémentaire Mistral
- 3 après-midis à la maternelle Langevin
- 1 après-midi à la maternelle Dolto

ECOLE ELEMENTAIRE MISTRAL : tous les matins

En début d'année, avant la mise en place du fonctionnement quotidien :

- Présentation de l'enseignant supplémentaire et des modalités de fonctionnement du dispositif « plus de maîtres que de classes » aux familles.
- Temps de co-intervention en début d'année dans chaque classe concernée en vue de l'identification de chaque adulte par les élèves et de l'observation des élèves par chaque enseignant.
- Répartition des élèves dans des groupes spécifiques lors d'un conseil des maîtres

Le fonctionnement quotidien correspond à l'emploi du temps ci-dessous. En période 3 l'enseignant supplémentaire participera à la mise en place des MACLE. Périodiquement, il aidera à la mise en place d'une liaison GS-CP. Les modalités et la périodicité de cette liaison seront définies en conseil de cycle. Des projets communs autour d'albums permettront l'organisation de rencontres et d'échanges sous forme de jeux.

Emploi du temps

Lundi et Jeudi

8h30-9h45 : co-animation au CPA

10h05-10h45 : 3 enseignants travaillent en ateliers au CPA : l'enseignant de la classe, le poste surnuméraire, l'enseignant spécialisé

10h45-11h30 : 3 enseignants travaillent en ateliers au CPB : l'enseignant de la classe, le poste surnuméraire, l'enseignant spécialisé

Mardi et vendredi

8h30-9h45 : co-animation au CPB

10h05-10h45 : 3 enseignants travaillent en ateliers au CPB : l'enseignant de la classe, le poste surnuméraire, l'enseignant spécialisé

10h45-11h30 : 3 enseignants travaillent en ateliers au CPA : l'enseignant de la classe, le poste surnuméraire, l'enseignant spécialisé

Les ateliers correspondent à un découpage en groupes de besoins en langues orale et écrite pour l'enseignant de la classe et l'enseignant supplémentaire. Dans ce temps l'enseignant spécialisé prend en charge ses élèves en grande difficulté en groupe de remédiation.

MATERNELLE DOLTO : une après-midi par semaine

	13H40 - 14H20	14H20 - 15h00	15h45-16h15
Période 1	Co-intervention en classe de GS	Co-intervention en classe de MS	Ateliers de BCD pour GS (Liaison CP)
Période 2	Co-intervention en classe de GS	Co-intervention en classe de MS	Ateliers de langage pour MS
Période 3	Éveil à la conscience phonologique en MS	Ateliers de phonologie en GS	Ateliers de BCD pour GS (Liaison CP)
Période 4	MACLO en MS	Évaluations de circonscription en GS	Ateliers de langage ou de BCD pour PS
Période 5	Éveil à la conscience phonologique en MS	Ateliers de phonologie en GS	Ateliers de langage ou de BCD pour PS

Co-intervention en classe :

Observation des élèves et repérage précoce des difficultés.

Dédoublement d'ateliers de langage.

Co-animation d'ateliers spécifiques (écriture inventée...)

Ateliers dédiés à l'enrichissement du lexique.

Ateliers BCD : lecture d'album en petit effectif et mise en réseau.

Échanges oraux autour des albums

Participation éventuelle à la liaison GS/CP

MACLO : Préparation à l'élaboration des MACLO

Évaluation initiale des compétences en langue orale

Prise en charge d'un petit groupe d'élèves.

Évaluation finale et mesure de l'évolution des élèves.

Ateliers de phonologie ou d'éveil à la conscience phonologique :

Participer à la préparation des ateliers

Mener un atelier avec un petit groupe d'enfants

Évaluer en fin de période, mesurer les acquis

MATERNELLE LANGEVIN : trois après-midis par semaine

De 13h30 à 15h : Prise en charge des élèves de GS selon le protocole suivant :

- Elèves aux compétences langagières encore fragiles et à consolider. Dans cette optique, une prise en charge des GS en groupes de MACLO est souhaitable au premier trimestre.
- Participation à la mise en place d'ateliers de phonologie sur une période donnée. (période 3)
- Liaison GS/CP : les modalités et la périodicité de cette liaison seront à définir en Conseil de Cycle (projets communs autour d'albums, mise en place d'échanges autour de jeux à règles...)

De 15h à 16h20 :

1- de septembre à mars : Prise en charge des élèves de MS

- Elèves aux compétences langagières encore fragiles et à consolider.
- Participation à la mise en place des MACLO (période 4).

2- D'avril à juin : Prise en charge des élèves de PS

- Elaboration d'albums échos
- Prise de parole en petit groupe, échanges.

La prise en charge des élèves de PS est volontairement placée en milieu et fin d'année scolaire, pour permettre aux enseignants de cibler plus précisément les besoins et laisser le temps aux élèves les plus jeunes de révéler leurs capacités ou leurs difficultés langagières.

VI. Modalités d'évaluation du dispositif

L'enseignant du dispositif « plus de maîtres que de classes » devra transmettre à l'IEN avant la fin de chaque période scolaire :

- l'emploi du temps de ses interventions
- les projets contractualisés avec les enseignants des classes d'intervention
- le descriptif de l'intervention et les modalités organisationnelles retenues
- l'évaluation de l'action et l'évolution des élèves pris en charge.